Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der

Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri

della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 12 (1961)

Heft: 2

Artikel: Les monuments d'art en Valais

Autor: Wolff, Albert de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-392739

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Auf unsere Mitarbeiter können wir trotz ihrer mannigfaltigen Beanspruchung immer wieder zählen. Die Zusagen der Herren Knoepfli, Hofer und Mojon haben wir bereits erwähnt. Die spätern Bände, die in Aussicht stehen, sind von den Herren Courvoisier, Felder, Reinle und Strub zu erwarten; sie betreffen die Kantone Neuchâtel, Aargau, Luzern und Freiburg. Herr Dr. Mojon wird in einiger Zeit mit dem ersten Berner Landband nachrücken. Die Herren Leuzinger in Glarus, Kläui und Peter in Zürich, sind am Werk.

Unser besonderer Dank geht deshalb an unsere Mitarbeiter. Wir möchten aber auch den Verleger nicht vergessen, der uns in unsern Schwierigkeiten bei der Einhaltung der Termine immer wieder entgegenkommt und das möglichste leistet, um die Bände herauszubringen. Unser Dank gilt auch dem leitenden Redaktor, Herrn Dr. Ernst Murbach, der sich Mühe gibt, die Bände schön zu gestalten und den Ablauf der Arbeiten überall zu erleichtern und zu beschleunigen. Last but not least geht unser Dank an alle Mitglieder unserer Gesellschaft, die durch ihre Anteilnahme und ihr Interesse uns helfen, unser Werk zu fördern.

Wir können es nur wiederholen: die Arbeit an der Inventarisation unserer schweizerischen Kunstdenkmäler ist schön, sie ist aber auch überaus dringlich.

H. Reinhardt

LES MONUMENTS D'ART EN VALAIS

La publication des Monuments d'art et d'histoire du Valais est encore à l'état préparatoire. Jusqu'ici, le service des musées n'a possédé qu'un budget fort restreint pour les travaux préliminaires.

Plusieurs études importantes, à Saint-Maurice, Monthey, Sion, Sierre, Rarogne et Conches, des photographies urgentes, et des relevés d'architecture ont été exécutés dans tout le canton. Les travaux pour le volume de Sion sont les plus avancés.

Actuellement, le Conseil d'Etat, sous l'impulsion de M. Marcel Gross, Chef du Département de l'Instruction publique, vient de voter un budget qui permettra de signer le contrat avec la SHAS pour la publication des cinq volumes prévus pour le Valais.

Il faut souligner le très grand effort accompli depuis quelques années par le canton du Valais dans le domaine de ses Archives, de ses Musées et de ses Monuments. Le musée des Beaux-Arts de la Majorie, créé en 1946, réunit de nombreuses collections du pays, et le cabinet des estampes et des dessins rassemble des documents précieux pour l'histoire de l'art de tout le canton. A Valère, l'accroissement des collections archéologique, historique militaire et folklorique est considérable. La réorganisation des salles avec une nouvelle présentation muséale est en cours, et comprendra 43 salles. Les orgues célèbres, les plus anciennes du monde, ont été restaurées grâce à une participation des industries bâloises travaillant en Valais, des fresques ont été levées selon les derniers principes de l'Istituto romano del Restauro. L'Etat a collaboré encore avec la Ville de Sion à l'achat et à la restauration de la fameuse salle Supersaxo, dont le plafond a pu, grâce à la Fondation Gottfried Keller, être définitivement sauvé.

Des sommes importantes ont été investies à l'Abbaye de Saint-Maurice lors des fouilles et de la restauration du clocher, à Loèche, à Brigue, aux fouilles d'Ardon et de Saint-Théodule, et à de nombreux autres monuments du canton. — Si tout cela est additionné, nous pouvons dire que le canton du Valais a fait un sérieux effort depuis 1945. Nous devons certainement être de notre temps avec le Valais des barrages et des grandes voies de communication. Mais ce n'est pas une raison, de ne pas comprendre le passé, bien au contraire.

Tout un ensemble de demeures dans les vieux quartiers des cités doit être absolument sauvegardé. Par exemple à Sion, le Grand-Pont, la rue de Savièse, si homogène dans son architecture, la vieille cité, doivent être conservés dans leur aspect original. A Sierre, à Loèche, à Viège comme à Brigue, les municipalités doivent s'unir pour sauvegarder l'apport des générations. Les villes nouvelles doivent se construire, en matériaux actuels naturellement, mais en dehors des enceintes. Dans les bureaux officiels d'édilité et d'urbanisme, on devrait pouvoir décider une fois pour toutes, que les vieilles cités, qui font le charme de notre pays, doivent rester ce qu'elles étaient et être surtout restaurées et parfaitement entretenues. – Le Heimatschutz vient dans sa dernière réunion cantonale, de faire une excellente déclaration pour la sauvegarde du patrimoine artistique du pays.

Certaines églises sont actuellement en danger. Sous prétexte de les agrandir, on les défigure à tout jamais. Des sanctuaires comme Gondo, Visperterminen, Törbel, Saint-Nicolas, Varone, dans son admirable site surplombant les méandres du Rhône, Vercorin son menacés!... Il y a là, un très grave problème, nous souhaitons que l'Eglise et l'Etat l'étudient avant qu'il ne soit trop tard!

Albert de Wolff, Conservateur des musées

RAPPORT DE NEUCHATEL

A vues humaines, il n'existe, pour l'instant, pas de menace contre d'importants monuments d'art ou d'histoire, dans le canton de Neuchâtel.

L'hiver passé, la société d'histoire régionale, l'Institut neuchâtelois et le Heimatschutz ont fait des efforts particulièrement soutenus, pour intéresser le public aux trésors artistiques du pays. En effet, les menaces sont d'un autre ordre.

La fièvre des constructions spéculatives sévit implacablement. Elle a fait tomber quelques édifices intéressants et en menace d'autres chaque semaine. A la Chaux-de-Fonds, un comité a vainement tenté de sauvegarder une des rares maisons du XVIIIe siècle échappées à l'incendie désastreux de 1794. A Neuchâtel, une harmonieuse façade de ce même XVIIIº siècle vient de faire place à une cage de béton et de verre. Des fenêtres à accolades, du XVIe siècle, sauvées de la démolition, trouveront peut-être un emploi au château de Môtiers. Le désir d'avoir du neuf à tout prix, l'indifférence, voire l'hostilité à l'égard des «vieilleries», autant que les calculs sordides bien connus, rendent très difficile la défense de bâtiments caractéristiques. Leur défaut est souvent d'être modestes. Or leur disparition, fâcheuse en soi, ouvre aussi des trous, par où s'engouffre la médiocrité et le disparate servant de levier pour faire «sauter» toute une rue. Non écrite, la coutume d'autrefois avait beaucoup plus d'efficacité que les règlements innombrables d'aujourd'hui, pour harmoniser une croissance nécessaire et des reconstructions légitimes, avec l'esthétique et le respect d'autrui. Que dire du zèle pas toujours judicieux des restaurateurs amateurs, depuis que le goût, les techniques anciennes et leurs exigences semblent s'être perdus. En un certain sens, une menace spectaculaire, provoquant une réaction salutaire, vaudrait mieux qu'une désagrégation continue, faite sans autre motif que la réalisation d'intérêts à très courte vue. Jean Courvoisier